

Assemblée générale d'Animath

9 juin 2018

Institut Pierre et Marie Curie (Paris)

Membres présents physiquement (17) : Martin ANDLER, APMEP (Sébastien PLANCHENAULT), Olivier ARROUES, Sacha ARROUES-PAYKIN, Razvan BARBAUD, Claudine BARDOT, Julien CASSAIGNE, Guillaume CONCHON-KERJAN, Christian DUHAMEL, FFJM (Michel CRITON), Matthieu LEQUESNE, François LO JACOMO, Ariane MEZARD, Marie-José PESTEL, Fabrice ROUILLIER, Véronique SLOVACEK-CHAUVEAU, Victor VERMÈS.

Membres représentés par d'autres personnes (7) : Mathieu BARRÉ (représenté par Victor VERMÈS), Tatiana BELIAEVA (représentée par Matthieu LEQUESNE), Hakima BERDOUZ (représentée par Martin ANDLER), Association Kangourou (représentée par Marie-José PESTEL), MATH.en.JEANS (représentée par Fabrice ROUILLIER), Hubert PROAL (représenté par Martin ANDLER), Sciences Ouverte (représentée par Martin ANDLER).

24 votants sont donc présents ou représentés.

Contexte et enjeux

L'assemblée générale ordinaire fait comme chaque année, en juin, le bilan des actions passées lors de l'année précédente (2017). Elle permet d'informer les adhérents sur la gestion de l'association par les administrateurs et d'élire un nouveau conseil d'administration.

L'assemblée générale est ouverte par le président à 10h.

Rapport moral

Le rapport moral est présenté par les membres présents du Bureau. Chacun expose la partie dont il est en charge ou qu'il représente lors de l'assemblée générale.

Le rapport moral figure en Annexe 1.

Vote sur le *Rapport moral 2018* :
Approuvé à l'unanimité

Éléments de rapport financiers

Le Président présente les éléments financiers à l'assemblée générale : la *Plaquette des comptes* et les *Annexes à la plaquette des comptes* (Annexe 2), le *Rapport financier* (Annexe 3) et le *Rapport du commissaire aux comptes* (Annexe 6).

Les documents précédemment cités sont proposés à l'approbation :

Vote sur la *Plaquette des comptes 2018* :
Approuvée à l'unanimité

Vote sur les *Annexes de la plaquette des comptes 2018* :
Approuvées à l'unanimité

Vote sur le *Rapport financier 2018* :
Approuvé à l'unanimité

Vote sur l'*Avis du commissaire aux comptes 2018* :
Approuvé à l'unanimité

Quitus de gestion

Le Président précise la définition du quitus : le quitus est la reconnaissance du caractère régulier de la gestion de l'association telle qu'elle a été tenue par les organes dirigeants de l'association (pour nous, le Conseil d'administration)

Le quitus est ensuite mis au vote :

Vote sur le *Quitus de gestion au Conseil d'administration* :
Approuvé à l'unanimité

Résultat comptable de l'exercice 2018

Au cours de l'année 2018, le résultat comptable a été positif et s'est élevé à 11261€. Il est proposé par le Bureau de reporter ce résultat sur l'exercice 2019.

Vote sur le Report à nouveau de l'excédent comptable de l'exercice 2018 :
Approuvé à l'unanimité (une personne ne prend pas part au vote)

Budget 2018

Un *Budget 2019* est présenté par le président. Ce budget figure en Annexe 6.

Le budget est proposé à l'approbation.

Vote sur le Budget 2019 :
Approuvé à l'unanimité (deux personnes ne prennent pas part au vote)

Conseil d'administration

Parmi les sortants, deux membres ont indiqué ne pas être candidats à leur réélection : Thomas BUDZINSKI et Louis DUPAIGNE.

Les candidats au renouvellement de leur mandat sont (par ordre alphabétique) :

- Jean AYMES
- Razvan BARBAUD
- Paolo BELLINGERI
- Julien CASSAIGNE
- Guillaume CONCHON-KERJAN
- Claude DESCHAMPS
- Christian DUHAMEL
- Matthieu LEQUESNE
- François LO JACOMO
- Antoine MARTIN
- Jean-Louis PIEDNOIR
- Fabrice ROUILLIER

Trois nouvelles candidatures sont formulées :

- **Tatiana BELIAEVA** : maître de conférence à Strasbourg, elle y mène un club de mathématiques à destination des lycéens depuis plusieurs années, elle a organisé pendant 3 ans une édition régionale du TFJM² et encadré des équipes participantes au même tournoi ;
- **Mathilde HERBLOT** : maître de conférence à l'IMJ-PRG (Paris VII), elle est très investie sur la médiation vers les collégiens et lycéens, elle est notamment intervenue à l'occasion des Journées Filles et Maths et du concours Alkindi ;
- **Victor VERMÈS** : actuel dirigeant du TFJM², il a mené l'organisation pratique de l'ITYM en 2018, étudiant, il est très ancré dans l'écosystème des bénévoles, il connaît également très bien la POFM.

Le vote pour le Conseil d'Administration connaît les résultats suivants :

- Jean AYMES : 24 voix
- Razvan BARBAUD : 24 voix
- Tatiana BELIAEVA : 24 voix
- Paolo BELLINGERI : 24 voix
- Julien CASSAIGNE : 24 voix
- Guillaume CONCHON-KERJAN : 24 voix
- Claude DESCHAMPS : 24 voix
- Christian DUHAMEL : 24 voix
- Mathilde HERBLOT : 24 voix
- Matthieu LEQUESNE : 24 voix
- François LO JACOMO : 24 voix
- Antoine MARTIN : 24 voix
- Jean-Louis PIEDNOIR : 24 voix
- Fabrice ROUILLIER : 24 voix
- Victor VERMÈS : 24 voix

Lors de l'assemblée générale, des planches de présentation ont été projetées :
elles figurent en Annexe 6.

La séance est levée à 11h45.

Fabrice ROULLIER
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Roullier', with a long horizontal flourish extending to the right.